

**CENTRE DE FORMATION CONTINUE
FICHE D'INSCRIPTION**

LES CHEMINS DE L'EXPERTISE 2008
MANAGEMENT GLOBAL DES ACHATS ET SUPPLY CHAIN

PARTICIPANT

NOM & PRÉNOM : Mme Mlle M.
Fonction :
Téléphone : Fax :
E-mail :

ENTREPRISE :
Secteur d'activité : Effectif :
N° de Siret : Code NAF :
Adresse :
.....
Téléphone : Fax :
Site Web :
Nom du Responsable Formation :

ADRESSE DE FACTURATION (*si différente*) :
.....
.....

AGENDA DES SEMINAIRES (14h00 - 18h00)

- | | |
|--|-------------------|
| <input type="radio"/> En quoi le SCM est une démarche de développement durable ? | 22 février 2008 |
| <input type="radio"/> Les démarches d'outsourcing des activités Achats et Supply Chain | 28 mars 2008 |
| <input type="radio"/> Une bonne Supply Chain est-elle une supply chain intégrée ? | 24 avril 2008 |
| <input type="radio"/> Les différentes méthodes d'un diagnostic Achats et Supply Chain | 30 mai 2008 |
| <input type="radio"/> Quelles démarches de contrôle interne des activités Achats et Supply Chain | 20 juin 2008 |
| <input type="radio"/> Quelle contre-stratégies Supply Chain face au modèle d'achat de la GMS | 26 septembre 2008 |
| <input type="radio"/> Acceleration of flows in supply : models and implementation | 24 octobre 2008 |
| <input type="radio"/> Diagnostic et performance de la Supply Chain Amont | 21 novembre 2008 |

PRIX : 2 700 € par participant (non soumis à la TVA)

MODE DE REGLEMENT

Règlement effectué par l'Entreprise : ci-joint un chèque de 810 € à l'ordre d'AUDENCIA, correspondant à 30 % du prix total de la formation

Règlement effectué par un Organisme Collecteur

Nom : Contact :

Adresse :

..... Téléphone :

Date :

Signature et Cachet de l'Entreprise :

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Le prix de la formation est net de taxes.
- Les déjeuners et cocktails sont compris dans le prix de la formation.
- Toute inscription est nécessairement accompagnée d'un règlement de 30 % du montant total de la formation.
- En cas de paiement par un Organisme Collecteur, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge et de vous assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme que vous aurez désigné.

LES DOCUMENTS LEGAUX

- A réception de la fiche d'inscription, une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise.
- A réception de la convention de formation signée, une facture vous sera adressée.
- Une attestation de présence peut être fournie sur demande pour chaque séminaire.
- Un certificat attestant la formation suivie sera adressé à chaque participant.

CONDITIONS D'ANNULATION

a) En cas d'absence du(des) participant(s) en début de formation ou en cas d'annulation d'une inscription pour une raison étrangère à AUDENCIA moins de 15 jours avant le début de la formation, le montant de 30 % reste acquis au Centre de Formation Continue.

En cas d'interruption d'une formation commencée, l'intégralité du prix est acquise au Centre de Formation Continue.

b) Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, le Centre de Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. Le délai d'annulation est toutefois limité à 15 jours avant la date prévue de commencement de la formation.

En cas d'annulation sans report par AUDENCIA, le règlement sera remboursé.